

Conseil municipal de St-Apollinaire de Rias
-Vendredi 15 juillet 2022-

Présent-e-s : Pascal Bouit, Nicole Chaudier, Michel Cimaz, Dorothée Durnez, Alain Fluchaire, Jean-Marie Mengin, Claudette Pratesi, Hervé Vignal, Samia Hamdi.

Absent-e-s excusé-e-s : Valérie Pellegrin, Michel Deloche (procuration à Michel Cimaz).

Secrétaire de séance : Jean-Marie Mengin.

La séance est ouverte à 20h45.

Le compte-rendu du conseil municipal du 20 mai 2022, n'apportant pas d'observations, est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1) Renouvellement CDD « ménage » et CAE « agent polyvalent ».

Le contrat CDD d'**Eliane Delarbre** arrive à échéance fin août. Elle est actuellement en congé maladie et devra subir une opération.

Il est toutefois décidé de renouveler son contrat.

Le contrat CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) de **Laurent Diez** qui remplace Michel Fayard (toujours absent pour accident du travail) arrive à échéance fin août. Il est décidé de prolonger ce contrat d'un an. *Ces deux décisions sont votées à l'unanimité.*

2) Formation agent polyvalent.

Le contrat CAE de Laurent Diez s'accompagne d'un engagement de formation. Il est décidé de lui proposer une formation en maçonnerie au cours de son contrat, selon son souhait.

Au vote : proposition retenue à l'unanimité.

3) Indexation des loyers des logements communaux.

Il est proposé de voter le principe d'appliquer l'indexation de référence des loyers au 1^{er} juillet (IRL), bien que l'indice du 2^{ème} trimestre ne soit pas encore connu.

Au vote : proposition retenue à l'unanimité. Samia Hamdi, qui est locataire de la commune, ne participe pas au vote.

[Pour information, le chauffage des logements se fera par des radiateurs à inertie fluide. Une demande de subvention de 40% est faite auprès de la CAPCA.

D'autre part, le problème des assurances concernant les fuites d'eau est enfin réglé. La remise en état des appartements pourra se dérouler.]

4) Demande de subvention au Département pour travaux de voirie.

Le Conseil départemental de l'Ardèche accorde des aides aux communes pour leurs travaux de voirie. Cette aide concerne :

- soit l'entretien de la voirie,

- soit la construction de voirie,

à raison de 40% maximum avec un plafond limité à 20 000 € de subvention pour 50 000 € de travaux par an, sur une durée de 4 ans.

Notre projet : réfection de la portion de la route de la Dunière comprise entre le pont de Leyral et Famenoise, pour la première année.

Une demande de devis sera faite auprès de l'entreprise Eiffage et les Goudronneurs ardéchois.

Pour cela, deux délibérations doivent être prises :

- accord du conseil municipal pour effectuer les travaux,

- demande de subvention auprès du Département.

Ces deux propositions sont votées à l'unanimité.

5) Devis pour l'extinction de l'éclairage public.

Conformément à notre engagement lors des élections, le conseil municipal réfléchit à la mise en œuvre de l'extinction de l'éclairage public, comme le font de plus en plus de communes. Il s'agit d'économiser l'énergie (de plus en plus chère), de lutter contre le dérèglement climatique et de préserver la biodiversité. Pour cela, il est nécessaire d'installer deux horloges astronomiques qui permettront de régler les horaires d'allumage et d'extinction.

Le syndicat départemental de l'énergie (SDE) nous a envoyé un devis pour les travaux d'installation de ces horloges. Le montant total s'élève à 1566,56 €. Avec une subvention du SDE de 913,82 €, le montant de la part communale s'élèvera à 685,37 €.

La proposition d'accepter ce devis est votée à l'unanimité.

Lorsque les horloges seront installées, l'extinction de l'éclairage public se fera de 23h à 6h. Un bilan sera fait après l'hiver.

6) Questions diverses.

Cinéma en plein air.

Une projection par Ecran –Village du film « **Antoinette dans les Cévennes** » est prévue **vendredi 5 août** sur la place du temple. 600 € sont à charge de la commune qui recevra par contre 30 % de la recette. Claudette Pratesi se charge de l'organisation pratique de la séance, en lien avec Ecran-Village.

Enfouissement des réseaux.

Les travaux d'enfouissement des réseaux commencent lundi, par l'entreprise SBTP.

Il faudra déplacer les palettes de tuiles provenant du toit du temple suite à l'installation des panneaux photovoltaïques.

Une formation « prévention et secours civiques » peut être organisée pour les personnes intéressées, d'une durée de 7 heures. Trois dates seront proposées.

Trois transactions immobilières ont eu lieu récemment, suite à des ventes de maisons.

Informations de la bibliothèque.

- A l'initiative d'habitants de la commune, la bibliothèque municipale organise depuis le 12 juillet 2022 des après-midis récréatives pour les enfants pendant la durée des vacances les **mardis tous les quinze jours de 16h à 18h** : lectures animées suivies d'un petit goûter.
- A partir de la rentrée septembre –octobre 2022, sera proposée pour les adultes, les mardis et vendredis, une animation autour du livre consistant en rencontres et réunions d'échange afin de donner son avis, ses impressions et ressentis révélés par les lectures.

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 23h.**